

CONTRAT DE REUSSITE
2004 - 2008
ZEP DE LA ROCHE SUR YON

CONVENTION annuelle pour la réalisation d'actions entre :

LES COLLEGES suivants associés à la ZEP :
GONDOLIERS
HAXO
HERRIOT
RENOIR

LA ZEP DE LA ROCHE SUR YON,

L'INSPECTION ACADEMIQUE,

LA VILLE DE LA ROCHE SUR YON
(dans le cadre du dispositif de réussite éducative)

Annexe 1**ETAT DES LIEUX : année 2005 – 2006****1- Les élèves**

Ecoles	Nbr d'élèves envoyés en 6ème	Répartition des élèves sur les collèges					Résultats aux évaluations	
		Haxo	Gondoliers	Renoir	Herriot	Privés	Français	Maths
Jean Yole	21	1			16	4	55,4%	66,2%
Pyramides	21	19	1		1		45,3%	53,2%
Pt Boileau	23	2		14	4	3	54,7%	59,6%
J. Moulin	23		17	1	1	4	58,1%	75,1%
Laënnec	18	1			11	6	66,8%	69,2%
TOTAL	106	23	18	15	33	17	55,8%	64,6%
En pourcentage		22%	16%	14%	32%	16%		

2 – Les relations entre enseignants du premier et second degré

Rencontre	Intitulé Objectifs	Personnes concernées	Date Lieu	Contenus compte rendu
Liaison CM2/6 ^{ème}	Groupe de travail ZEP	IEN Roche nord, Principaux des collèges, 7 enseignants de CM2, conseillère pédagogique, coordinatrice ZEP	22 nov. 05 collège Haxo 1H30	- évaluations - accueil des élèves fragiles - 3 axes de suivi avec la ZEP (compte rendu)
Renoir / Pont Boileau	Concertation enseignants	7 professeurs ou administratifs du collège, 3 enseignants de l'école	2 déc. 05 école Pont Boileau 2H	- évaluations - suivi des élèves - outils de l'élève
Gondoliers / Jean Moulin	Concertation enseignants	2 professeurs du collège, 5 enseignants de l'école	2 déc. 05 école Jean Moulin 2H	- suivis élèves - contrat ZEP - AATP, anglais - outils élèves - collège et quartier (compte rendu)
Haxo / Pyramides	Point d'information	Le Principal, 3 enseignants de l'école	Déc. 05 1H	- évaluations - suivi des élèves
Stage bassin centre CM2/6ème	Apprentissage du français et des maths	IEN et conseillère Roche sud, IPR français, Principaux, coordinatrice ZEP, 15 enseignants de CM2 des écoles de la Roche sur Yon dont 6 de la ZEP , 15 professeurs de français ou de maths	14 oct.05 collège Haxo et 26 janv.06 Piobetta 12H	- évaluations nationales - littérature - outils de l'élève - programmes - évaluations régulières - méthodes
Collèges / ZEP	Elaboration d'un contrat collèges/ZEP	3 Principaux ou adjoint, La coordonnatrice de la ZEP	23 janv. 06 Gondoliers 2H	Pistes de travail autour des 3 thèmes arrêtés le 22 nov. (compte rendu)

Annexe 2

ENGAGEMENTS pour l'Année 2006 - 2007

OBJECTIFS	ACTIONS		
	Pédagogie	Citoyenneté - Santé	Parentalité
Suivi de tous les élèves	Transmission des outils de l'élève (cahiers, classeurs)	Travail en commun ou en complémentarité, dans le cadre du CESC, autour des thèmes suivants : - sécurité routière - alimentation - hygiène grâce aux liens avec le service de santé scolaire, les éducateurs de prévention et les agents de médiation ville	Coordination autour des informations aux familles
	Harmonisation en anglais entre prof. et personnel chargé de cet enseignement en élémentaire		Désignation d'un référent collègue pour suivre les réflexions et actions des acteurs sociaux du quartier lors des 6 à 7 rencontres annuelles (maisons de quartier)
	3 rencontres institutionnalisées : octobre (restitution évaluation, projets), mars (suivi actions), juin (présentation des futurs élèves aux Principaux)		
	Travail annuel école / collègue autour d'un thème à décliner en actions ponctuelles selon les matières concernées	Organisation conjointe de soirées débat dans le cadre du CESC avec un accompagnement du REAAP	
	Suivi des cohortes jusqu'au brevet		
Suivi des élèves fragiles	Transmission des remédiations et suivis éventuels suite aux évaluations de CE2	Repérage des élèves relevant de la « réussite éducative » du plan Borloo et proposition de prise en charge par l'équipe pluridisciplinaire de soutien (en cours de constitution)	Rapprochement des collègues avec les acteurs de l'accompagnement scolaire sur les quartiers (éducateurs de prévention, maisons de quartier, ville, association CLE) comme le font déjà les écoles
	Création de groupes de besoin limités à quelques élèves en difficulté lors de l'AATP, les autres travaillant en autonomie sous la surveillance d'un AED		
	Prise en charge des élèves à besoin spécifique dès la rentrée		

Sigles :

AATP : Aide au travail personnel

AED : Assistant d'éducation

CESC : Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

REAAP : Réseau d'écoute d'aide et d'accompagnement des parents

CLE : Compter, lire, écrire

Préambule

Un Contrat de réussite a été formalisé au cours de l'année 2003-2004 par les acteurs de la ZEP de La Roche sur Yon conformément à la circulaire N° 2003-133 du 1^{er} septembre 2003.

D'abord signé entre les écoles concernées, la Ville et l'Inspection Académique, puis avalisé par monsieur l'Inspecteur d'académie le 2 juin 2004 et approuvé par monsieur le Recteur le 9 juin 2004 par courrier, ce contrat prévu de 2004 à 2007 a fait l'objet d'un premier bilan évaluatif à la fin de l'année 2004-2005 complété d'un premier avenant pour les actions 2005-2006.

Le conventionnement avec les collèges associés à la ZEP, prévu initialement à la rentrée 2004 avait été reporté compte tenu du nouveau découpage des affectations des écoles de la ZEP vers les collèges de La Roche sur Yon, suite à la fermeture progressive du collège Piobetta.

L'objet de la présente convention vise donc à formaliser le Partenariat déjà engagé avec les collèges afin d'optimiser les objectifs prioritaires du Contrat de réussite, à savoir :

- objectif N° 1 : **Assurer la maîtrise de la langue de la maternelle au collège**
- objectif N° 2 : **Renforcer la liaison école famille et l'éducation à la citoyenneté**

Article 1 : Objet de la convention

Par la présente convention :

- les collèges et les écoles s'engagent à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation des actions envisagées annuellement en concertation et validées en groupe de pilotage.
- L'Inspecteur d' académie s'engage à soutenir ce partenariat par la mise à disposition de moyens qu'il jugera adaptés aux demandes formulées (heures de concertation, crédits, formation...)
- La Ville partenaire du Contrat de réussite s'engage à communiquer les informations et actions afférentes à la mise en œuvre de son projet de réussite éducative, tel qu'il est prévu par le plan de cohésion sociale puisque concernant les enfants de 2 à 16 ans issus des territoires d'éducation prioritaires.

Article 2 : Durée de la convention

La convention durera jusqu'à la fin du contrat de réussite de la ZEP.

Article 3 : Suivi et évaluation

Des annexes à cette convention seront réalisées tous les ans visant à réactualiser l'état des lieux et à décider des engagements pour l'année suivante dans le cadre de l'évaluation annuelle du contrat de la réussite.

Accord pour la contractualisation d'un partenariat annuel :

L'IEN représentant de la ZEP :

L'Inspecteur d'Académie :

La représentante du Maire :

Monsieur Morin

Monsieur Melet

Madame Cereijo

Le Principal du collège Herriot :

Le Principal du collège Renoir :

Monsieur Hydier

Monsieur Lemort

La Principale du collège des Gondoliers :

Le Principal du collège Haxo :

Madame Missire

Monsieur Perret